

ORGANISME DE FORMATION

N° Siret : 783 343 072 00048

N° déclaration d'activité : 41 54 02785 54

La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
ACTIONS DE FORMATION

**Certificat de Qualification Professionnelle
Educateur de Tennis
2022 – 2023**



La Ligue Grand Est de Tennis est une association régie par la loi de 1901, en charge de :

- Promouvoir, Organiser et Développer la pratique du tennis, du Padel et du Beach tennis dans la Région.
- Réunir les clubs affiliés, Encourager et Soutenir leurs efforts, et Coordonner leurs activités.

CQP EDUCATEUR DE TENNIS

Encadrement des séances collectives d'initiation au tennis, auprès de tout public, jusqu'au premier niveau de compétition (indication classement FFT : 40)

Bloc 1 : ACCUEIL (Communication auprès des publics, relation avec les publics) : 15 heures
Bloc 2 : ENCADREMENT ET CONDUITE DES SEANCES D'INITIATION : 100 heures
Bloc 3 : DYNAMISATION (Animations et promotions) : 10 heures
Bloc 4 : INTÉGRATION (Organisation, relations avec les dirigeants, travail en équipe) : 15 heures
Bloc 5 : PROTECTION (Sécurité, prévention, éducation) : 10 heures

200 heures de formation en centre, stage en structure et e-learning

Calendrier de la formation complète

	Dates	Lieux de formations (*)				
		Metz	Nancy	Reims	Strasbourg	Mulhouse
CQP Educateur Tennis	Du 22 au 26 août 2022	x	x	x	x	x
	Du 01 au 02 octobre 2022				x	
	Du 08 au 09 octobre 2022		x			x
	Du 15 au 16 octobre 2022	x		x		
	Du 24 au 28 octobre 2022		x		x (**)	
	Du 31 octobre au 04 novembre 2022			x		
	Du 13 au 17 février 2023				x (**)	
	Du 20 au 24 février 2023		x	x		
	Certifications	Initiales	Prévisionnel : JUIN 2023			
Rattrapages			Prévisionnel : 1 ^{ère} quinzaine de JUILLET 2023			

(*) ATTENTION : LES SITES SERONT OUVERTS SOUS CONDITION DE 6 STAGIAIRES MINIMUM PAR SITE

() Concernant le site de Strasbourg, si le nombre d'inscrits est important, une 2^{ème} session pourra être proposée pendant les vacances de Toussaint et de Février. Un choix sera demandé au stagiaires à la clôture des inscriptions)**

Exigences préalables à l'entrée dans le processus de qualification

- **Etre titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1) ou d'une autre qualification admise en équivalence à fournir avant l'entrée en formation**
- Etre âgé de 18 ans au moins au moment de la certification
- Etre capable de justifier d'un niveau de jeu, actuel ou passé, équivalent au classement fédéral de 30/2.
- Etre capable d'attester de sa capacité physique à enseigner le tennis.

(certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis datant de moins de 6 mois ou d'une attestation de licence de la saison sportive en cours)

Activités et compétences visées par le CQP Educateur Tennis

Bloc 1 : ACCUEIL (Communication auprès des publics, relation avec les publics)

- Se présenter, expliquer son rôle
- Présenter le club et son organisation
- Présenter les programmes fédéraux
- Communiquer les informations sur l'organisation et le fonctionnement du club, ses services, ses activités en adaptant son discours aux différents publics
- Recueillir les attentes du public pour orienter et proposer des actions appropriées

Bloc 2 : ENCADREMENT ET CONDUITE DES SEANCES D'INITIATION

- Préparer la séance d'initiation en prenant en compte l'espace, les conditions de pratique et les caractéristiques des pratiquants
- Accueillir les pratiquants en début de séance
- Favoriser l'autonomie des joueurs et l'apprentissage des règles
- Mettre en place des situations d'opposition permettant l'observation et l'évaluation des joueurs et joueuses
- Proposer des situations de jeu ludiques et variées
- Programmer un cycle de 5 séances

Bloc 3 : DYNAMISATION (Animations et promotions)

- Promouvoir les programmes fédéraux
- Promouvoir et participer à des actions d'animation
- Vérifier et assurer la sécurité des joueurs pendant la pratique au regard des critères établis
- Organiser / développer la pratique libre des pratiquants adhérents adultes
- Favoriser l'autonomie des joueurs et l'apprentissage des règles par l'expérimentation des différents formats et situations de jeu
- Organiser, promouvoir et piloter les différents événements de la structure (compétitions non homologuées, animation,) à l'attention du public adultes
- Participer à la communication interne dans le club destiné aux adultes

Bloc 4 : INTÉGRATION (Organisation, relations avec les dirigeants, travail en équipe)

- Connaître la réglementation sur l'enseignement des ET
- Connaître l'organisation du club (organigramme, enseignement,...)
- S'intégrer dans sa structure et participer à son fonctionnement
- Avoir un comportement responsable en toutes circonstances (intégrer l'importance de son nouveau statut : éducateur responsable)

Bloc 5 : PROTECTION (Sécurité, prévention, éducation)

- Transmettre les valeurs citoyennes, celles de la charte éthique FFT et celles spécifiques des programmes fédéraux
- Vérifier et assurer la sécurité des pratiquants et pratiquantes
- Assurer la protection des mineurs
- Etre attentif et à l'écoute de chaque pratiquant

Processus de reconnaissance de qualification

Conditions d'accès au CQP ET pour les titulaires du CQP AMT

Les titulaires du Certificat de Qualification Professionnelle Assistant Moniteur Tennis (CQP AMT) :

- exigences préalables
- obtiennent de droit les blocs 1-Accueil, 3-Dynamisation, 4-Intégration et 5-Protection
- **35 heures de formation en centre**
- **30 heures de stage en structure auprès d'un public adulte**
- bloc-2 >>> validation de l'épreuve certificative n°2 avec un public adulte (dispense de la rédaction du programme de séances auprès des jeunes)

Calendrier de la formation

Dates	Lieux de formations		
Du 20 au 24 février 2023	Nancy – Reims-- Strasbourg		
Certifications		Epreuve initiale	Epreuve Rattrapage
	Strasbourg	Prévisionnel : JUIN 2023	Prévisionnel : 1ère quinzaine de JUILLET 2023
	Nancy		
	Metz		
Reims			

Conditions d'accès au CQP ET pour les titulaires de l'Initiateur Fédéral

Les titulaires d'un diplôme d'Initiateur Fédéral :

- exigences préalables
- obtiennent de droit les blocs 1-Accueil, 3-Dynamisation, 4-Intégration et 5-Protection
- **70 heures de formation** en centre
- **30 heures de stage** en structure auprès d'un public adulte

Calendrier de la formation

Dates	Lieux de formations		
Du 24 au 28 octobre 2022	Nancy		
Du 31 octobre au 04 novembre 2022	Reims – Strasbourg		
Du 20 au 24 février 2023	Nancy – Reims – Strasbourg		
Certifications		Epreuve initiale	Epreuve Rattrapage
	Strasbourg	Prévisionnel : JUN 2023	Prévisionnel : 1ère quinzaine de JUILLET 2023
	Nancy		
	Metz		
Reims			

Modalités d'organisation de la validation et modalités d'évaluation des compétences

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences sur deux ans. Modalités à mettre en place avec le responsable pédagogique de la formation. La demande doit être signifiée par mail

- **Epreuve n°1 : rapport de stage / observation au poste de travail / entretien**

Evaluation des blocs de compétences 1 (Accueil), 3 (Dynamisation), 4 (Intégration) et 5 (Protection)

Rapport de stage :

- 10 pages maximum
- présentation de la structure, du candidat et bilan de stage. - sert de support à l'entretien

Observation au poste de travail :

Le responsable de la structure et le tuteur remplissent une grille d'observation qu'ils adressent au jury le jour de la certification. Cette grille d'observation servira de support à l'entretien.

Entretien : Se déroule après la séance pédagogique

- **Epreuve n°2 : mise en situation sur le terrain suivie d'un entretien**

Evaluation du bloc de compétence 2 (encadrement)

Mise en situation :

une séance de 30 minutes d'initiation au tennis, en cours collectifs (jeunes ou adultes)

Entretien :

- suit la mise en situation et porte sur
 - La séance (bilan, compétences pédagogiques et relationnelles, sécurité)
 - un dossier réalisé par le candidat, présentant 2 programmes de 5 séances d'initiation au tennis, respectivement auprès de jeunes et d'adultes
- durée : 30 minutes maximum

Rattrapage :

En cas d'échec à l'une des deux épreuves, le centre de formation organisera une session de rattrapage avec les mêmes modalités.

Coût de la formation et prise en charge

Coût pédagogique et règlement

- Formation complète 1.200 euros

Modes de financement

- Prise en charge par l'OPCO si le stagiaire est salarié du club (le club doit être à jour de ses contributions auprès de notre opérateur de compétences, l'AFDAS).

Pour créer votre compte : <https://www.afdas.com/entreprises/adherer>

Un numéro dédié est en service pour répondre à vos questions ainsi qu'une adresse mail servicesauxentreprises.strasbourg@afdas.com – 03 88 23 94 70

- Financement personnel via le Compte Personnel de Formation
- Possibilité de prise en charge par Pôle Emploi pour les demandeurs d'emplois sous condition de l'élaboration d'un plan de formation avec le Conseiller Pôle Emploi en amont de la demande
- Financement club

Pour tout renseignement, contactez Joëlle FERRER (Tél : 03.26.85.36.70 – formations.ligue.grandest@fft.fr)

Hébergement et déplacements

A la charge des participants ou des clubs

Accessibilité Handicap

- Locaux oui non Pédagogie oui non
- Référent handicap : Lionel THIEBAUT – lionel.thiebaut@fft.fr
Toute demande fera l'objet d'une étude personnalisée.

Indicateurs de résultats

	2019	2020	2021
Nombre de stagiaires	37	38	48
Abandons	0	0	0
Taux de réussite	59,46 %	78,95 %	83,34 %
Rattrapages	35,14 %	21,05 %	16,66 %
Taux d'échec	5,40 %	0%	0%

Débouchés possibles

- Enseignant salarié pour des cours en collectif sur un public jeunes (**initiation ou perfectionnement**) ou adultes d'un niveau initiation (**maximum niveau 40**).
- Suivre un DEJEPS Tennis pour devenir moniteur de Tennis et entraîner des joueurs de niveau au moins régional.

Contacts

Responsable pédagogique : Eric RAULIN - Tél : 06 36 48 21 51 – eric.raulin@fft.fr

Responsable administratif : Joëlle FERRER - Tél : 03 26 85 36 70 – formations.ligue.grandest@fft.fr

Référent Handicap : Lionel THIEBAUT – Tél : 06 52 43 86 16 – lionel.thiebaut@fft.fr

Formateurs habilités FFT

Nom – Prénom	Tél portable	Mail	Site
MARCHAND Delphine	06 61 52 52 94	delphine.robat-marchand@fft.fr	METZ (57)
HOBERDON Johann	06 88 38 78 12	johann.hob@gmail.com	METZ (57)
HERNJA Mylène	06 77 53 83 60	mylene.hernja@fft.fr	METZ (57) - STRASBOURG (67)
GERMAIN Philippe	06 81 78 91 90	philippe.germain@fft.fr	VILLERS LES NANCY (54)
RAULIN Eric	06 36 48 21 51	eric.raulin@fft.fr	REIMS (51)
REINHARDT Ludovic	06 74 66 71 20	ludovic.reinhardt@fft.fr	STRASBOURG (67)
FIZAINÉ Roland Relations STAPS Strasbourg	06 83 86 84 53	rolandfizaine@gmail.com	STRASBOURG (67)
POTTIER Jérémie	06 22 34 68 30	jeremy.pottier@fft.fr	MULHOUSE (68)

Lieux de formation

Centre de Ligue Lorraine Sud	Route de l'Aviation	54600 VILLERS LES NANCY
Centre de Ligue Lorraine Nord	Rue du Stade	57050 LONGEVILLE LES METZ
Centre de Ligue Reims	83 avenue de l'Europe	51100 REIMS
Centre de Ligue de Strasbourg	Rue Baden Powell	67200 STRASBOURG
Centre de Tennis de Haute Alsace	Rue Arthur Ashe	68350 BRUNSTATT

Inscriptions

Formation complète avant le **27 juin 2022** via le lien suivant

https://www.webquest.fr/?m=69100_2023---2---cqp-educateur-de-tennis---formation-complete---saison-2023

Formation pour titulaires de l'Initiateur Fédéral avant le **27 juin 2022** via le lien suivant

https://www.webquest.fr/?m=85859_2023--3---cqp-educateur-de-tennis--titulaires-de-l-initiateur-federal-saison-2023

Formation pour les titulaires du CQP AMT avant le **28 novembre 2022** via le lien suivant

https://www.webquest.fr/?m=65490_2023---4---cqp-educateur-de-tennis---titulaires-amt---saison-2023

Vous êtes stagiaire, pour toutes réclamations, joindre l'Organisme de Formation de la Ligue Grand Est :
formations.ligue.grandest@fft.fr